



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Autre avis

Date de publication: SHAB 09.10.2020

Numéro de publication: NA11-0000000366

Entité de publication

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois, Rue des Moulins 8, 1400 Yverdon-les-Bains

Sursis concordataire 293 LP

Martin & Co SA

CHE-108.521.409

Rue de Cossonay 28

1040 Echallens

Par décision du 8 octobre 2020, la Présidente du tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois homologue le concordat dividende présenté le 24 août 2020 par MARTIN & CO SA, Rue de Cossonay 28, 1040 Echallens, désigne en qualité d'exécuteur du concordat Monsieur Thierry Zumbach, Route de Cossonay 192, 1020 Renens et le relève de son mandat de commissaire au sursis.

Un recours au sens des articles 319 ss CPC peut être formé dans un délai de dix jours dès la notification de la présente décision en déposant au greffe du Tribunal cantonal un mémoire écrit et motivé. La décision objet du recours doit être jointe.